50e Année - N° 3586 - Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 23 Juillet 1938.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

E VIVO PROUVENÇO !

Sara la lengo de la joio
Emé de la freirejacioun...
F. Mistral.

Doublement date historique dans l'histoire de la France contemporaine et dans les annales de Provence, cette magnifique, et l'on peut dire cette triomphale soirée du 12 Juillet 1938.

L'admirable discours du Président Daladier, de tenue de haute politique au-dessus de tous les partis définit la situation et le rôle de notre pays au regard des autres nations, l'affirmant non seulement le gardien de la paix, mais avec l'Angleterre l'artisan de la paix assurée. Ce fut un témoignage de sincérité, de foi, de ferme conviction ; une expression d'attitude à la française. Ce discours a retentissement mondial, sous tous les cieux de notre planète avec joie accueilli. Nous en applaudîmes chaque phrase. La fin fut saluée longuement, tous debout, par de vibrantes acclamations.

Nous étions fiers et heureux de célébrer un grand Provençal, un grand Français.

Autre évènement à marquer d'une pierre blanche, aux rayons de notre soleil, que la fédération des quinze associations de Paris, des originaires du Midi, de Briançon à Nimes, *dis Aups à ia mar,* au guide de Durance et Rhône et au signe de la plus franche cordialité.

En toute vérité, nous pourrons chanter :

Sian tous d'amis, sian tous de frairé
Dins souleiado dou Miejour.

Qu'importaient les averses chutant des nuages séquaniens, nous avions plein l'âme du :

Grand souléu dé la Prouvenço
Gai coumpairé dou mistrau...

On s'attendait à un succès et l'on eût plus et mieux qu'une sorte d'apothéose. On sera 4 à 500, pensions-nous et de beaucoup se dépassa le chiffre prévu. Des tables s'ajoutèrent au dernier moment, on se cogna sans façon ; le fameux menu de Mestre Reboul satisfit chacun et le climat gagna de camaraderie.

Mais si l'on avait organisé en juin on aurait, et *dé longo,* dépassé les mille, atteint les quinze cents. Comme quoi, suffit de vouloir pour agir, de montrer comment *raço racejo.*

Donc pour une première affirmation, le groupement eut l'excellente pensée d'un geste de déférente admiration pour trois de nos éminents compatriotes, membres du gouvernement : M. le Président du Conseil Edouard Daladier, enfant de Carpentras ; M. Paul Reynaud, ministre de la Justice, enfant de Barcelonnette ; M. Jules Jullien, ministre des P. T. T., enfant d'Apt.

Notre Comité des présidents pria M. Pierre de Courtois d'accepter la présidence. Nul ne pouvait être plus qualifié pour ce mandat, de par la sincère estime que tous témoignent à notre sénateur et président du Conseil Général. Comme toujours il se dévoua sans compter et nous mena gentiment à la réussite.

Chaque société s'employa de tous ses efforts, de même zèle et de même ardeur, je dois accorder et c'est naturel, mention particulière aux Bas-Alpins de Paris, *que se mancavo de ren per la centeno,* et au nom de tous remercier le trop modeste grand Alpin Champsaur, ingénieur aux P. T. T. qui, avec son tact et son sens méthodique, ordonna tout parfaitement à la table des nôtres : Basses et Hautes-Alpes.

De nombreuses personnalités y prenaient place avec leurs compatriotes des cinq départements. La table des Bas-Alpins était présidée par notre autre très cher sénateur M. André Honnorat et notre très aimé député Marcel Massot. Qu'on nous excuse de ne citer personne en ce premier article, nous aurons à revenir sur la participation de Haute-Durance à ce beau jour.

Pour vous mettre eau en bouche avant de vous servir avec les deux importants discours, régal d'esprit, voici le menu désormais également historique du réputé Mestre Reboul:

Per beure e manja

Lou boutioun prouvençau
que sento la rabasso

* * *

Lou fielas de palengro frés
emé li lioumé de Prouvençau
amoulouna dedin la remoulado

* * *

Lou gaou à la sartan
emé li poumo d'amour

* * *

La Salado Frisado
emé li capoun d'aiet

* * *

La Glaço Mireio
Li Calissoun d'Azaï
Li fru de la Prouvenço

* * *

Li vin dou païs e aquéu que peto
Lou Cafè
emé l'aïgarden de Prouvenço

* * *

Les tables étaient ornées de symboliques rameaux d'olivier envoyés par M. le Maire de Nice et de gerbes de lavandes et d'Edelweiss offertes gentiment par le Syndicat d'Initiative de Gap, par son aimable et toujours obligeant président M. Hippolyte Vollaire, sur notre demande.

Mestre Reboul, artiste en tout, n'est-il pas un de nos meilleurs félibres, nous réserva la surprise d'attributs provençaux exécutés de sa main : jarres, tambourins, cheminées garnies, sartan avec les marrons sur le feu, portraits de Mireille, intérieur de mas, etc... etc...

Luxueusement édité par le maitre imprimeur Carbonnel, président des Aptésiens de Paris, à qui revient l'initiative de ce banquet, le menu présentait, sous signature du grand artiste graveur provençal Renoyer les trois figures de ceux à l'honneur encadrées de vues de la région.

Tout s'accomplit de façon impeccable, tout simplement et dans un ordre parfait. A la table des ministres, seuls les présidents des associations, dont Mestre Reboul en sa tenue de maître-queux, le ruban rouge sur son blanc veston. Le lendemain il devait prendre une retraite bien gagnée et se retirer dans les Basses-Alpes.

Deux discours, avec celà va de soi, les remerciements de M. Jules Jullien, qui parla de tout son cœur de fils d'Apt, et un à-propos de M. Paul Reynaud, en hommage à sa terre natale, et à ces deux grands Alpins qui en sont la fierté, MM. André Honnorat et Pierre de Courtois « que leurs compatriotes, en reconnaissance de leur valeur et de leur bienfaisante action ont avec raison nommés sénateurs à vie ». Ainsi s'exprima le fils de Barcelonnette, ancien conseiller général de Saint-Paul-en-Ubaye.

Le discours de M. Pierre de Courtois est un résumé de la glorieuse histoire de la Provence, un chapitre noblement pensé, tout de profonds sentiments et pénétré de cet agissant amour qu'il professe pour ses Alpes. Il justifia sa parole du début : *Per la glori dou Terraire* ! sans oublier Sisteron, lui dédiant ce charmant rappel :

« C'est le Sisteronnais Paul Arène qui imagina un jour que Dieu le Père, au moment de procéder à la création du monde, voulut d'abord modeler une maquette, et sa maquette... ce fut la Provence. »

Notre président n'oublia aucun endroit de notre beau département, le montrant le trait d'union entre tous les autres ; citons plutôt cet autre passage :

« Aussi bien, le dos au Ventoux et la face vers Forcalquier, l'antique capitale de la Haute-Provence, à quelques kilomètres des ruines de ce petit château de Saint-Maime qui, au XIIIe siècle vit naître quatre reines, dont Eléonore de Provence, reine d'Angleterre et Marguerite de France, reine de France... et au cœur de notre Provence... »

Il nous redit, aux applaudissements répétés, ce que Frédéric Mistral répondait au jeune maire de Carpentras, Edouard Daladier, recevant en sa cité la Maintenance de Provence en Août 1913 :

« J'ai souvent remarqué que le nom que nous portons a quelque chose de fatal et de prédestiné. En connaissez-vous un plus provençal de forme que celui de Daladier ?

« Or, celui de Daladier procédé d'un arbrisseau qui est l'olivier sauvage, rude et indépendant des plaines de la Camargue.

« Et Mistral ajoute : « La bonne huile surnage toujours... »

Le président Daladier répondit d'abord par une exorde en clair et très pur provençal, usant avec maitrise et avec un bonheur bien senti de *la lengo de joio,* dont il fit vraiment celle *de la freirejacioun.* A son tour il hommagea fervemment sa Provence, ses compatriotes, sur un ton de prenante bonhomie et de spirituelle humour, non sans parfois quelque trait frisant la galéjade de bon aloi.

Nous avons pris plaisir à son apologue pour cet animal bien de chez nous et dont personne ne parle : cette brave bête « l'ase » qui va chargée à lourd, *d'aisé e de bon sens* de son pas tranquille, qui reçoit les coups sans broncher, se résignant à les supporter parce que ne les méritant pas ; *l'ase,* dont on prend la ténacité pour de l'entêtement, le calcul pour de l'obstination, et qui peine et qui travaille et qui finit par être loué de ses services comme de ses qualités ; *l'ase* enfin qui finit par parler, avare de verbiage, sachant ce qu'il dit et comment il le veut dire, parce qu'il a muri ses déclarations.

Point n'est besoin d'expliquer la fine allusion de cette amusante boutade à laquelle les termes typiques du savoureux provençal donnaient toute sa signification d'actualité.

En provençal la péroraison de l'éloquent et impressionnant discours que les journaux du monde entier, avec éloges, ont commenté.

Le président Daladier eut un mot pour tous, mais il nous plait que reprenant les propos de M. Paul Reynaud, et les accentuant, il ait insisté sur l'unique privilège du département des Basses-Alpes, s'offrant pour son plus grand bien et son meilleur renom deux hommes bien du pays et de valeur d'exception, « les voulant, à ce titre et dans son intérêt, inamovibles » et leur traduisant ainsi juste tribut de reconnaissance et d'affectueuse admiration. Ces paroles dressèrent toute la salle vers MM. André Honnorat et Pierre de Courtois, nos deux si dignes représentants, ces vrais Alpins racés, toujours inlassablement à leurs chères Alpes. Et M. Daladier, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire le programme ou plutôt la nécessité plus impérieuse que jamais du culte du pays natal, de laisser entendre combien tout irait mieux si partout on imitait les Basses-Alpes.

Nous qui avons passionnément comme les Honnorat, les de Courtois, le culte de nos montagnes, qui sans trêve nous tenons « aux Alpes, aux Alpins » avons eu plaisir extrême à ce juste tribut de gratitude envers ces deux parlementaires modèles, honneur de chez nous.

En écoutant, sans en perdre un mot, (car nous avons orgueil de parler gavot) cette déclaration du grand fils de Carpentras, nous évoquions ce qui se fit dans : *Le Passé, le Présent et l'Avenir,* de Alphonse de Lamartine, illustre poète et noble tribun :

« Le mensonge du candidat à l'électeur n'est possible qu'avec les candidats nomades étrangers au pays.

« Mais un candidat enfant du pays même, ne peut pas impunément se jouer du peuple, pas plus que de sa propre renommée d'honnête homme, de son avenir de considération parmi ses concitoyens. Il est responsable, il a un cautionnement moral : ce sont sa famille, ses antécédents, ses relations de voisinage ; c'est sa cohabitation sur le sol avec ceux qui le connaissent, qui le choisissent, qui le retrouvent toute sa vie, qui lui demanderont compte face à face de sa fidélité aux paroles qu'il a données. Voilà la responsabilité devant les électeurs toute trouvée et toute constituée par la nature ». (1).

Hors de cette règle, une contrée se voue aux pires déceptions. Restons maîtres chez nous avec seulement ceux de chez nous, les meilleurs d'entre nous.

Et je songeai, non sans douleur et humiliation, au triste exemple de nos chères Hautes-Alpes sur lesquelles deux Condors se sont abattus, sans rien de nos aigles, tant s'en faut, des étrangers arrêtés là comme ailleurs, sans aucun lien avec notre famille montagnarde et pour la seule raison qu'ils sont des Condors superdorés, par héritages.

Leurs largesses à marchandages, par ambition ou par dilettantisme de *minus habens,* ont discrédité cette terre naguère encore jalouse de son indépendance, superbement riche de ses vertus raciques et sa sainte pauvreté. Hélas ! elle est loin d'avoir tiré le moindre avantage de l'impardonnable erreur d'avoir ignoré que les Condors ne s'acclimatent pas de notre soleil, de notre air et de notre azur, d'avoir renié la tradition.

A quand la libération de cette dégradante servitude, comme surent le faire, pour leur réputation et leurs intérêts, les Basses-Alpes, ce dont je ne saurais trop les féliciter. Oui : *Les Alpes aux Alpins, aux vrais bons Alpins.*

Qu'on me pardonne ces réflexions encore qu'elles se motivent de l'enseignement de ce banquet où tout les mettait en relief, où nous étions si contents d'exprimer nos sentiments d'originaires à tous ceux des nôtres vers qui va notre reconnaissante affection et que nous savons les qualifiés défenseurs de la grande et de la petite patrie.

Et maintenant, vous allez demander : *Alors, n'iavie gis de musico* ? Vous n'imaginez pas des Méridionaux sans musique et de la plus adaptée. Donc, nous avons bénéficié d'un orchestre grace à la générosité de M. Volterra, le distingué président des Varois de Paris. Cet orchestre, à chaque service, nous fit entendre des airs de notre terroir : *Digo Janeto* (Alpes) ; *Li Coucourdoun* ; *La festa dé Verua* (Nice) ; *La marcho di Rei* ; *Roussignou Marido ti* ; *La Farandole des rigodous* ; *e per lou bouquet la Coupo Santo* chantée debout par tous les assistants, sans omettre *in fine,* la Marseillaise.

De man de mestré, débuta de cette façon la fédération des Sociétés méridionales. Nous ne disons pas *a l'an que ven,* mais dès la rentrée prochaine, nous nous proposons de recommencer des manifestations d'autre genre, de même esprit, de même cœur, pour faire connaitre et glorifier notre grande et belle région.

Emile ROUX-PARASSAC.

(1) *A. de Lamartine.* Le Passé, le Présent et l'Avenir de la République, p. 239. Paris, 1859. in 8°, 268 p.

© VILLE DE SISTERON

LA SITUATION

L,Entente Cordiale vient de s'affirmer d'une façon éclatante.

Il est réconfortant de constater que cette alliance des deux grandes démocraties occidentales, qui n'est dirigée contre personne, s'impose au monde entier comme un facteur décisif de paix.

Certains, qui laissaient entendre que la France était à la remorque de l'Angleterre, sont bien obligés de convenir aujourd'hui que les deux pays alliés s'épaulent sans arrière-pensée et que cette fraternité a déjà évité la guerre le 21 Mai.

Mais sur l'échiquier européen, si l'on veut conserver ses positions, il faut sans cesse travailler ; Londres et Paris, rendons leur cette justice, déployent depuis plusieurs semaines une activité diplomatique dont les heureux résultats se sont traduits par le traité d'amitié franco-turc, réalisation personnelle de M. Georges Bonnet, traité qui consolide les positions franco-britanniques dans le monde de l'Islam, la Turquie restant, en effet, la première puissance musulmane.

Les fêtes grandioses de la renaissance de la Cathédrale de Reims ont permis au légat du Pape d'affirmer solennellement le resserrement de la politique franco-vaticane, ainsi, les démocraties en butte aux attaques incessantes des puissances de proie, paraissent désormais assurées d'avoir à leurs côtés la plus grande force spirituelle du monde.

Certes, il y a encore de nombreux points de friction, ou plutôt des régions où les menées contre la paix se poursuivent sans répit ; les évènements de Palestine, notamment, semblent découler de l'évincement des administrateurs italiens des Pétroles de Mossoul et nul ne s'y trompe : ce ne sont pas de vrais Arabes qui coupent régulièrement le pipe-line de l'Irak, pourtant surveillé sans cesse par la Royal Air Force...

Menées identiques en Tunisie, où le maintien de l'état de siège permet aux autorités françaises de ramener le calme et de faire respecter l'ordre.

Au vrai, la tentative de dislocation de la nation française ayant échoué, on essaie d'atteindre notre puissance aux confins de l'Empire. Il est à noter que la manœuvre est identique contre la Grande-Bretagne. Egalement visés par les mystiques totalitaires il était logique que les deux pays s'unissent plus intimement.

La consolidation de cette alliance permet au gouvernement d'envisager dès maintenant l'élaboration du budget de 1939. Des échanges de vues sont commencées entre M. Marchandeau et ses collègues et le projet de budget sera soumis très vraisemblablement dans le courant de Septembre à l'examen de la Commission des Finances de la Chambre qui assure le contrôle permanent du Parlement sur la gestion gouvernementale.

Aussi bien, c'est cette sécurité qui demeure le souci dominant de ce gouvernement de coalition populaire, et le Président du Conseil, dans un de ses derniers discours définissait avec force et sans ambiguité sa politique : « Nous maintiendrons l'intégrité de notre France et de son Empire ».

C'est parce qu'on sait, dans le monde, que la France pacifique ne menace personne, mais que, le cas échéant, elle irait jusqu'au bout pour la défense du Droit, que des amitiés nouvelles s'affirment et que les pays civilisés, par la voix de leurs représentants les plus éminents, se rangent délibérément aux côtés des deux grandes démocraties qui refusent de s'incliner devant le fatalisme de la guerre.

S. J.

Loterie Nationale

TIRAGE DE LA 8e TRANCHE

A EVIAN-LES-BAINS

Le tirage de la 8e tranche 1938 de la Loterie Nationale, tranche dite des « Stations Thermales », aura lieu le Dimanche 7 Août, à 17 heures, à Evian-les-Bains.

Les dixièmes de billet sont en vente à la Librairie-Imprimerie Lieutier, à Sisteron.

« On sert beaucoup du
« veau dans les hôtelleries
« cet été ».

(*Journaux*).

'Menus' potins

Ainsi, cet été, tout voyage
A pied ou sur plusieurs chevaux
Dans la vallée ou vers la plage,
A toujours ce désavantage
«S'en aller par monts et par... veaux»

Le veau vraiment on nous le gâche,
Il est trop souvent sous les yeux
Du client qui, lassé, se fâche
Tout prêt à crier «Mort aux Vaches»
Si ce cri n'était séditieux.

Tout de même on y va trop fort,
Son nom nous rabat les oreilles.
Et c'est au point qu'entendre, alors
Seulement parler du « Veau Dort »
Sitôt notre appétit sommeille.

On exagère évidemment,
En imposant son apogée.
Reconnaissons-le cependant,
En manger est plus nourrissant
Que... bouffer sa mère enragée.

Il apparaît moins fastidieux
Cet abus, presque sympathique,
Si l'on songe à tous les Messieurs,
Nos élus, qui s'efforcent eux,
De nous faire manger des briques.

Pourtant voyageurs, dont la troupe
S'abrite en des hôtels rivaux
« Palaces ou marchands de soupe,
« Attention ! Scrutez à la loupe
« La carte et prenez garde à... veau ».

Et terminons par un reproche
A l'hôtelier qui nous décoche
Un grand coup de cette bidoche
Disons « Il n'est pas très gentil
Que, guettant au coin de la route,
Ce coup nouveau du veau s'ajoute
Au classique... coup de fusil ».

André TERRAT.

REPAS DE NOCES

Dans le vaste jardin tout jonché de fleurs, de grandes tables ont été dressées, autour desquelles le repas s'achève joyeusement.

Le temps s'est mis de la partie. Aussi, le soleil et les vins aidant, quelques convives « poussent » leur chansonnette tandis que les bravos crépitent au milieu de la joie générale.

— Croyez-vous que ces jeunes gens ont de la chance ! dit un jeune homme à sa voisine. Il fait un temps radieux !

— Pas le moindre nuage, ni le moindre vent... Regardez plutôt monter la fumée de votre cigarette...

— A propos, je m'excuse, chère amie ! Voulez-vous une Balto ? Ces cigarettes de goût américain vous plairont sûrement...

— Oh ! je les connais bien et j'en prendrai une avec plaisir. Mais d'ordinaire je préfère les Congo.

— C'est aussi du tabac de Virginie, cependant...

— Oui, mais elles ont un petit « je ne sais quoi » de différent, de moins sucré peut-être...

— Je sais, on tient beaucoup à « sa » marque de cigarettes. Chacune d'elles a son parfum, son goût particulier.

— C'est bien vrai ! Tenez Lucile, par exemple, n'éprouve vraiment le plaisir de fumer qu'avec du tabac de goût anglais. Elle ne fume que des Week-End, vous savez, dans ces jolis étuis portefeuilles à 7 francs les 20.

— Mon frère aussi ! Lui qui fume du Caporal d'habitude prend toujours des Week-End quand il va au bal ou quand il « sort ».

— S'il les trouve un peu chère, il peut, au besoin, fumer des Fashion ou des High-Life ; ce sont également de très bonnes cigarettes de goût anglais. Et je suis sûr que ses cavalières les aimeront beaucoup aussi !

— Vous voyez, la Régie Française fait vraiment bien les choses ; quelles que soient nos préférences, nous trouvons tous parmi ses spécialités une cigarette à notre goût... et à notre prix !

LA

Nouvelle Loi

SUR LES

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le 1er Juillet 1938 a été promulguée la nouvelle loi sur les accidents du travail qui vient d'être votée par le Parlement à la suite de l'action énergique et persévérante que la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail a menée dans tout le pays en faveur de cette réforme.

C'est des dispositions de cette nouvelle loi, devant entrer en application le 1er Janvier 1939 que nous entreprenons ici une étude devant, à nos yeux, intéresser non seulement les accidentés du moment, mais encore et surtout, tous les travailleurs valides appelés malheureusement à chaque instant à être victimes au cours de leur travail, d'un accident plus ou moins grave.

On comprendra l'intérêt que présente cette question lorsque nous aurons rappelé qu'il se produit chaque année, en France, près de deux millions d'accidents dont un très grand nombre sont suivis de graves mutilations, voire même de mort, laissant derrière eux leur lamentable cortège de veuves, d'orphelins ou de vieux parents désemparés, privés de leur soutien indispensable et auxquels la loi actuelle n'accordait qu'une réparation très insuffisante, souvent même dérisoire.

Nous nous bornerons pour aujourd'hui, cette étude nécessitant une série d'articles qui se succèderont ici, à signaler le très important progrès réalisé avec la nouvelle loi, en ce qui concerne le champ d'application de la législation sur les accidents du travail sur les deux principaux points suivants : 1° La loi du 9 Avril 1898 ainsi que les lois subséquentes votées depuis, ne s'appliquaient exclusivement qu'aux entreprises expressément désignées dans lesdites lois. De ce fait un grand nombre de travailleurs manuels ou intellectuels en étaient exclus.

La nouvelle loi, supprimant toute limitation dispose que la législation sur les accidents du travail s'appliquera à partir du 1er Janvier 1939 à tous les travailleurs sans exception qu'il s'agisse des travailleurs manuels ou intellectuels, voire même des travailleurs à domicile. C'est dans ce domaine, un très sérieux progrès de réalisé.

2° La loi du 9 Avril 1898, ou du moins l'interprétation que l'ambiguité de son texte a permis aux Tribunaux d'en faire, exige pour donner lieu à son application, l'existence entre l'ouvrier et l'employeur, d'un contrat de travail valable juridiquement.

C'est ainsi qu'en cas d'accidents du travail, si graves soient-ils, sont privés de toute indemnité, de toute réparation sous quelque forme que ce soit, les enfants mineurs que la loi sur la scolarité fait obligation de tenir à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans, mais que les parents, poussés par les nécessités, placent avant cet âge soit dans l'industrie ou le commerce, soit dans l'agriculture, ainsi que les ouvriers étrangers non munis de la carte de travailleurs.

La nouvelle loi fait disparaitre ce déplorable état de choses en disposant que la législation sur les accidents du travail s'appliquera désormais dans tous les cas, que le contrat de travail soit juridiquement valable ou non, ce qui mettra fin aux cruelles injustices que nous avons eu trop souvent à constater.

C'est encore sur ce point, une très importante et très heureuse modification apportée à l'état de choses actuel.

Les autres modifications apportées à la législation actuelle par la nouvelle loi et dont certain nombre sont d'une réelle importance, feront l'objet de prochaines études que tous les travailleurs suivront certainement avec intérêt.

B. MARCET.

P. S. — Pour tous renseignements complémentaires sur la nouvelle loi s'adresser à la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail, Bourse du Travail à Saint-Etienne (Loire).

Le sursis pour certains réservistes cultivateurs des Basses-Alpes

M. André Honnorat, sénateur, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu me signaler que les demandes de sursis de période présentées par certains réservistes cultivateurs des Basses-Alpes, convoqués au mois de Juillet, n'avaient pas reçu satisfaction et vous me rappelez, à ce sujet, la réponse qui vous a été faite l'an dernier.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il est tenu compte toujours dans toute la mesure du possible, des nécessités agricoles pour fixer les dates d'appel des cultivateurs et que les reports ou ajournements de période leur sont accordés par priorité.

Mais il peut arriver que cette règle générale ne puisse être suivie lorsqu'il s'agit de convocations par unités constituées (convocations dites « verticales »). En raison de leur caractère particulier et des exercices spéciaux auxquels elles donnent lieu ces convocations nécessitent la présence de tout le personnel effecté aux unités mises sur pied et leur date est fixée à l'époque où ce dernier peut être le plus facilement réuni au complet.

De ce fait, il ne peut être prévu d'ajournement de période que pour des cas tout à fait exceptionnels, décès, naissance, maladie).

Quoi qu'il en soit, l'autorité militaire examinera toujours avec la plus grande bienveillance les demandes qui pourraient être présentées par vos compatriotes bas-alpins se trouvant dans une situation particulièrement digne d'intérêt.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Président du Conseil,
Ministre de la Guerre.

Chronique Sportive

PEDALE SISTERONNAISE

Notre jeune coureur Massot Henri a réellement dominé tous ses concurrents dans « le Souvenir Emile Massot », course cycliste organisée par la Pédale Sisteronnaise. Après cette troisième victoire de Massot, les dirigeants de l'U. V. F. à Paris ont décidé qu'à l'avenir ce coureur fera partie de la 2e catégorie, avec les vrais champions de notre région.

Pour Massot, le morceau sera plus dur à digérer, mais souhaitons-lui pleine réussite dans les grandes épreuves à venir, et beaucoup de lauriers.

⁂

La Pédale Sisteronnaise se fait un devoir de remercier tous ceux qui sont venus applaudir Massot à sa dernière victoire. La Société remercie également les généreux donateurs de primes sur tout le parcours.

Des félicitations sont adressées à M. l'adjudant de gendarmerie ainsi qu'à ses subordonnés, pour le bon service d'ordre dont ils avaient la charge.

Nous formulons le vœu de voir bientôt à Sisteron un vélodrome autour du terrain de foot-ball pour la prospérité des sociétés sportives.

⁂

A l'occasion du championnat de France qui aura lieu à Nice le 31 Juillet, la Pédale Sisteronnaise organise un car pour tous ceux qui voudraient y assister. Se faire inscrire au siège de la P. S., Bar du Midi, en versant la somme de 40 francs, aller et retour.

VIIme Foire-Exposition de Manosque

du 3 au 7 AOUT 1938

PROGRAMME

MERCREDI 3 AOUT. — à 10 h., Réception de la Fanfare du 15e B. C.A. ; à 15 heures, Inauguration Officielle de la Foire sous la présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes ; à 17 heures 30, Concert par la Fanfare du 15e B. C. A. ; à 21 heures 30 Festival de Danse et de Musique par le Ballet de l'Opéra de Marseille (Orchestre Direction Valey), avec le concours de la Fanfare du 15e B. C. A.

JEUDI 4 AOUT. — A 9 heures, Concours de Modèles réduits d'Avions organisé par l'Aéro-Club des Basses-Alpes ; à 11 heures, Concert par la Fanfare du 15e B. C. A. ; à 16 heures, Grande Fête Enfantine Défilé d'enfants, Danses Provençales par le Groupe Osco-Manosco, avec le concours de Cœcilia-Mandol's à 17 h. 30, Représentation du Guignol Lyonnais par le Théâtre de Guignol Variétés des Tournées Théâtra; à 21 h. 30, Concert par le Rallye Manosquin avec Intermède de Music-Hall ; après le Concert, Grand Bal.

VENDREDI 5 AOUT. — Journée Agricole ; de 7 à 11 heures, Démonstration de Motoculture ; à 17 h. 30, Concert par Cœcilia-Mandol's; à 21 h. 30, Concert par la Musique Municipale de Manosque ; après le Concert, Grand Bal.

SAMEDI 6 AOUT. — Tenue de l'Importante Foire Mensuelle ; Exposition de produits agricoles ; Exposition d'aviculture et d'apiculture ; en matinée, Concerts diffusés ; à 21 heures 30. Soirée de Gala : L'Arlésienne, de A. Daudet, Musique de G. Bizet avec la participation d'artistes de la Comédie Française et des principaux théâtres de Marseille (orchestre, direction Valey, chœurs, farandoleurs).

DIMANCHE 7 AOUT. — à 10 h., Rallye Cyclo-Touriste de la Foire-Exposition, 1.500 francs de prix, plusieurs challenges, coupes et médailles ; à 10 h. 30, Réception par l'Harmonie le Conservatoire de Nice et de l'Union Chorale Les Voix d'Antibes; à 14 heures, Grand Prix Cycliste de la Foire-Exposition, organisé par le Vélo-Club Manosquin, 50 fois le tour de Ville, 3.000 francs de prix ; à 17 heures, dans l'enceinte de la Foire, Distribution des prix de la course ; à 17 h. 30 Grand Festival par l'Harmonie Le Conservatoire de Nice, et l'Union Chorale Les Voix d'Antibes, directeur artistique M. Amédée Botti (O. I.) ; à 21 h. 30, Grande Représentation de Gala : Le Pays du Sourire, opérette romantique de Franz Lehar avec le concours de Louis Izar de l'Opéra-Comique, créateur du rôle et de Mme Chauny-Lasson, de l'Opéra-Comique.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

A la Tour Brune d'Embrun. — Nombreux seront les amateurs de théâtre classique qui iront entendre *Le Cid* à la Tour Brune le 7 Août à 16 heures 45. Cela rajeunira de 10 ans les Sisteronnais.

C'est Albert Lambert, si souvent applaudi à la Citadelle qui jouera le rôle du vieillard *Don Diégue. Rodrigue* sera incarné par Pierre de Rigoult, qui le fut chez nous et qui joua *Pyrrhus* dans *Andromaque. Chimène,* ce sera une belle gavote, Madeleine Silvain, native de Valensole, petite fille de M. Bastide, maire et conseiller général de Valensole et de M. Denantes, maire d'Allemagne.

On aura aussi Yvonne Ducos, de la Comédie Française, Eva Reynal, de l'Odéon, Castrix, et enfin Raymond Girard, qui a été à la citadelle sept saisons. Mise en scène de Marcel Provence. Le cadre très différent de la Citadelle se prête bien au drame en vers et à la tragédie.

Moins ample que la Citadelle il a l'avantage d'être fermé des 4 côtés et à l'abri des vents.

© VILLE DE SISTERON

Grand Concours des Produits "SYRAM"

pour les petits
& pour les grands

250.000 francs de prix

1.500 cadeaux

Une Automobile C. I. NOVAQUATRE
Une Automobile C. I. JUVAQUATRE
Des Postes de T. S. F. de marque
Des Vélos «ASTRA» fabrication Terrot
Des Machines à Coudre de Marque
Des Cuisinières etc... etc... etc...

Participez Gratuitement
au
Grand Concours "SYRAM"

Réclamez votre feuille de concours chez votre épicier

Geste Gracieux. — Nous sommes heureux de signaler à l'attention des Anciens Combattants et du public, le geste désintéressé que vient d'accomplir l'un de nos compatriotes, officier supérieur, ancien combattant et artiste dessinateur qui vient de nous adresser un lot de cartes postales dessinées au trait de plume représentant Sisteron.

La vente est réservée au bénéfice de la Caisse des Mutilés et A. C. de Sisteron.

Le nombre de cartes étant assez restreint, nous engageons nos camarades A. C. et le public à en faire l'acquisition à l'Imprimerie-Librairie Lieutier au prix de 1 franc.

Au nom de l'Amicale, nos remerciements à notre distingué compatriote.

Pendant les Vacances. — Afin de donner plus de liberté aux Mamans, la Pouponnière acceptera en garde, les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans révolus.

Note pour les Agriculteurs. — Nous constatons que dans nombreux secteurs du département, la larve du Cèphe pygmée sectionne les tiges des céréales et cause ainsi des ravages pouvant atteindre 30 % de la récolte. Il faut sans retard prendre des mesures afin que l'an prochain on n'assiste pas à une nouvelle pullulation de ce parasite.

On fauchera très haut et, après la moisson, on détruira les chaumes par le feu afin d'anéantir la petite larve qui passe l'hiver au ras du sol, abritée dans une coque de soie.

On pourra encore répandre 500 kilos de paille à l'hectare et incinérer ensuite.

Une excellente méthode culturale consistera à déchausser légèrement, à amasser les chaumes dans un coin du champ par un hersage vigoureux et à incinérer comme il est dit précédemment. Les syndicats de défense pourront obliger tous leurs membres à entreprendre une action en commun.

De très grandes précautions doivent être prises pour que le feu ne se communique pas aux broussailles et aux forêts.

J. TELLIEZ,
Professeur d'Agriculture.

Les Assurances Sociales et les Allocations Familiales dans l'Agriculture. — La Caisse Mutuelle Agricole des Assurances Sociales et des Allocations Familiales du Var et des Basses-Alpes, qui vient d'installer à Manosque (n° 16, Boulevard Casimir Pelloutier) un bureau de renseignements permanent, avise les agriculteurs qu'ils pourront s'adresser, à l'avenir, à M. Feautrier, gérant de la Caisse locale de Crédit Agricole, pour tous renseignements et formalités à produire pour l'appplication des Assurances Sociales et des Allocations Familiales dans l'Agriculture.

Tous les imprimés sont à la disposition des Agriculteurs chez M. Feautrier, Agent délégué de la Caisse.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, rue Droite.

Agriculteurs... soyez en règle. — L'application des lois sociales à l'Agriculture se généralise peu à peu, malgré certaines résistances, ou mieux, certaines négligences, insouciances.

Un service de contrôle découvre chaque semaine des situations irrégulières, entrainant, pour les délinquuaants, des amendes, parfois des dommages-intérêts très élevés.

Il faut bien savoir que tout employeur doit obligatoirement cotiser aux Allocations Familiales et aux Assurances Sociales pour tous ses salariés : jeunes et vieux (même au delà de 60 ans), hommes et femmes, célibataires et pères de famille.

N'hésitez pas à vous renseigner sur votre cas personnel auprès de l'Union des Syndicats Agricoles des « Alpes et Provence » 15, Rue Edmond Rostand à Marseille, qui documente gratuitement sur toutes questions professionnelles (Allocations Familiales, Assurances Sociales, Congés Payés, Statut Viticole, Office du Blé, Calamités Agricoles, Enseignement professionnel post-scolaire, etc... etc...). Un bon conseil opportun est souvent une source de grandes économies.

LES OBJETS DE COTILLONS TELS QUE SERPENTINS, GUIRLANDES, BALLES, FLEURETTES, etc..

sont en vente à la Librairie Lieutier Rue Droite, Sisteron.

NOTE de la Direction des Servivices Agricoles au sujet du Doryphore. — Les communes contaminées par le Doryphore sont actuellement les suivantes :

Aiglun, Allemagne, Brunet, Céreste, Le Chaffaut, Château-Arnoux, Dabisse, Digne, l'Escale, Estoublon, Gréoux-les-Bains, La Javie, Mézel, Mallemoisson, Manosque, Moriez, Les Omergues, Oraison, Peyruis, Quinson, Saint-Julien-d'Asse, Saint-Martin-de-Bromes, Saint-Martin-les-Eaux, Saint-Michel, Saint-Vincent-sur-Jabron, Saumane, Valbelle, Villeneuve, Volx.

Les zones de protection comprennent toutes les Communes situées dans un cercle de 20 kilomètres de rayon à vol d'oiseau, ayant pour centre chaque commune contaminée.

L'arrêté Préfectoral du 13 Juillet 1938 est applicable à toutes les communes contaminées et à celles des zones de protection.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

MACHINES A ECRIRE
«OLYMPIA»
la machine la plus appréciée
MACHINES A CALCULER
"ORIGINAL-ODHNER"
la machine sur laquelle on peut compter
Pour tous Renseignements et Démonstrations (sans engagement)
s'adresser à la
Librairie PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

Office Départemental de la main-d'œuvre. — Avis relatif à la consultation des organisations patronales et ouvrières en vue de l'élaboration et de la révision de décret fixant, en application de l'article 2 de la loi du 10 Août 1932, la proportion de travailleurs étrangers pouvant être employés dans les industries privées de diverses professions.

Le Ministre du Travail a été saisi de demandes tendant :

A la révision des dispositions du décret du 5 Avril 1935 limitant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics dans le département des Basses-Alpes.

Il est demandé un relèvement des pourcentages prévus pour les travaux exécutés à puls de 1.400 mètres d'altitude.

Les organisations patronales et ouvrières intéressées sont priées, conformément à l'article 2 (paragraphe 4) de la loi du 10 Août 1932, de faire parvenir leur avis :

1° Sur l'opportunité de l'élaboration et de la révision des décrets précités ;

2° Sur la proportion des travailleurs étrangers à prévoir dans les nouveaux décrets.

Les organisations patronales et ouvrières intéressées devront donner leur avis dans le délai d'un mois.

Leurs communications devront être adressées au Ministère du Travail (Direction du Travail) 127, Rue de Grenelle, Paris (7e). (Inutile d'affranchir).

D'autre part, ces organisations, devront faire connaître à M. le Préfet des Basses-Alpes (service de la main-d'œuvre) avant le 31 Juillet, si elles désirent être entendues par la Commission Administrative de l'Office Départemental de Placement.

Les Carnets de Bord
sont en vente à la
Librairie LIEUTIER
25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

VILLE DE LA MOTTE-DU-CAIRE

Fête Patronale

des 23, 24 et 25 JUILLET 1938

SAMEDI 23

Retraite aux Flambeaux — Farandole — Illumination du Bal.

DIMANCHE 24

Réveil en Fanfare ;

à 14 h. 30 : Réception du réputé « The Luna Jazz » d'Apt ;

à 16 h. ; Course de Bicyclettes : 200 francs de prix ; 70 frs au 1er ; 50 frs au 2e ; 25 frs au 3e ; 20 frs au 4e ; 15 frs au 5e. 20 francs de prime au 1er de la localité ;

à 16 h. 30 : Grand Concours de Pointage ; 80 francs de prix ;

à 16 h. 30 ; Ouverture du Bal ;

à 17 h. ; Jeux Divers, Concours de Danses, Course à pied ;
à 21 h. : Reprise du Bal ;

à 21 h. 30 : tirage d'un superbe feu d'artifice ;

à 23 h. : Concours de chant ;

à 24 heures : Farandole.

LUNDI 25

à 8 heures : Grand Concours de Boules, à la longue ; 560 francs de prix ; 1er prix : 300 frs ; 2e prix : 200 frs ; 3e prix : 60 frs. Les mises sont fixées à 12 francs par équipe de 3 joueurs ;
à 14 heures : Grand Concours de Boules à pied-tanque ; 1er prix : 100 frs ; 2e prix : 70 frs. Les équipes seront de 3 joueurs.

à 15 h. : Concours de Quadrette 80 frs de prix : 1er prix : 50 frs ;

à 15 h. 30 : Ouverture du Bal ; 2e prix : 30 frs ;

à 16 h. : Concours de Pointage, 60 francs de prix.

à 21 h. : Départ d'une superbe Montgolfière ;
à 21 h. 30 : Reprise du Bal ; bataille de confetti.

Les jets de serpentins et de fusées sont formellement interdits. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accidents. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité. *Vu, Le Maire,*
REYMOND.

ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Juillet

PUBLICATION DE MARIAGES

Georges Emile Argaud, employé de bureau, demeurant et domicilié à Lyon, 2, Rue Dangon et Lucienne Denise Léonie Brémond, sans profession, demeurant à Lyon, domiciliée à Sisteron.

DÉCÉS

Pascal Frédéric Grandchamp, 64 ans, Rue Saunerie.

NAISSANCES
MARIAGES

Néant.

LES ALMANACH DE *LISETTE* et *PIERROT* 1939 sont en vente à la Librairie Lieutier.

TRIBUNAL DE DIGNE

Faillite Rullan

Par jugement du vingt Juillet mil neuf cent trente huit, le sieur RULLAN Michel, marchand de vins, demeurant et domicilié à SISTERON, a été déclaré en état de faillite.

Juge Commissaire : Monsieur JUNES.

Syndic : Monsieur PELESTOR.

Le Greffier en Chef :
P. MAGNAN.

L'Almanach Mathieu de la Drome
est en vente à la Librairie Lieutier.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Irène DUNNE Robert TAYLOR
dans

LE SECRET MAGNIFIQUE

Drame de la vie, poignant par sa vérité et sa vraisemblance.

En première partie :

Far-West

Résurrection des Cow-boys

avec Buck JONES et son fameux cheval blanc « VIF ARGENT ».

La semaine prochaine :

Reprise de « TROIS ARTILLEURS AU PENSIONNAT » et dans quelque temps sa suite « TROIS ARTILLEURS EN VADROUILLE ».

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

8me TRANCHE 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire à SISTERON.

Adjudication de Fonds de Commerce

Première Insertion

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE, exerçant la juridiction commerciale à la date du vingt cinq Mai mil neuf cent trente huit et suivant procès-verbal dressé par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le seize Juillet mil neuf cent trente huit, enregistré le vingt et un du même mois, folio 41, case 263, Monsieur Marcel Hilarion PREYRE, camionneur, demeurant à SISTERON, s'est rendu adjudicataire du Fonds de Commerce de Vins, Spiritueux et Fabrique de Limonade qu'exploitait à SISTERON, Rue Saunerie, Numéro 2, Monsieur Michel RULLAN, Négociant en Vins, demeurant en ladite Ville.

Ledit Fonds de Commerce a été adjugé à Monsieur PREYRE susnommé, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues à l'étude de Me BUES, Notaire à SISTERON.

Pour Première Insertion,
G. BUES.

POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE,
et DATEURS
adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

Précaution Indispensable

Le succès toujours croissant de la Poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boite et sur son enveloppe bleue, les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Prix de la boite 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

© VILLE DE SISTERON

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE

M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.2
Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

FEMMES qui SOUFFRENT

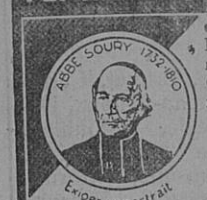

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Femmes qui souffrez, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME

Femmes qui souffrez de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.15

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phies* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le traitement complet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

En vente à la Librairie LIEUTIER

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, La Maire :

© VILLE DE SISTERON